Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Chantier-EPR-suspendu

17 décembre 2013

Décembre 2013 : le chantier de l'EPR suspendu suite à la saisine du Ministère du Travail

Le 16 décembre 2013, grâce à Médiapart, on apprend que les déboires sur le chantier de l'EPR sont passés à un niveau supérieur, poussant enfin l'ASN à saisir le Ministère du Travail pour faire arrêter le chantier.

Non-conformités en pagaille sur une machine essentielle pour la sûreté

Selon les informations fournies par Médiapart, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a recensé 15 non-conformités sur le pont polaire, une machine essentielle pour la manutention des combustibles. Ce même pont polaire avait déjà été touché par des malfaçons : en 2012, toutes les consoles qui le supportaient avaient dû être démontées du fait de la mauvaise qualité de leur acier (une information révélée par le Réseau "Sortir du nucléaire" en juillet 2013).

Suite à la chute d'une pièce du pont polaire dans le réacteur, l'Autorité de Sûreté Nucléaire avait dépêché une inspection montrant, entre autres :

- qu'EDF avait rajouté des chariots non compatibles avec ceux déjà prévus, sans prévoir de dispositif pour empêcher les collisions alors que ceux-ci seraient chargés de pièces de plusieurs centaines de tonnes ;
- qu'il n'y avait pas de dispositif pour limiter les charges soulevées, si bien que la capacité maximale de levage des équipements aurait pu être allègrement dépassée sans que personne ne s'en rende compte…
- que les instructions pour la commande des chariots placés sur le pont polaire n'étaient pas rédigées en français…

Sans l’intervention de l’Autorité de Sûreté Nucléaire, le pont polaire aurait été mis en service pour la mise en place de la cuve du réacteur ce lundi 16 décembre !

EDF refusant de répondre aux demandes de l’Autorité de Sûreté Nucléaire, celle-ci a fait appel en urgence au Ministère du Travail, qui a dénoncé de graves risques pour les travailleurs et ordonné une mise à l’arrêt de 6 mois. EDF dément cependant l’arrêt du chantier, prétendant que des travaux de bétonnage sont toujours en cours.

En tout cas, voilà qui ne va pas arranger les retards et surcoûts accumulés par ce chantier dément. Pour rappel, la mise en service du réacteur était à l’origine prévue pour 2012 et son coût, initialement évalué à 3,3 milliards d’euros, atteint désormais 8,5 milliards !

Retrouver l’article sur le site de Médiapart :
https://www.mediapart.fr/journal/international/161213/epr-flamanville-edf-se-voit-ordonner-darreter-le-chantier